

## Le label Oncobulle

Le label Oncobulle s'adresse à des **praticiens spécialisés ET expérimentés** dans la prise en charge des effets secondaires en oncologie affectant l'image et l'estime de soi, la reconnection au corps, la détente et la relaxation ; ayant une **pratique en cabinet privé et/ou à domicile**.

Les disciplines reconnues par le réseau sont : l'onco-esthétique, l'onco-massothérapie, la pédicurie médicale en oncologie, la dermopigmentation réparatrice, le conseil en image, l'onco-coiffure, le shiatsu et les soins énergétiques, l'art-thérapie, l'onco-coaching.

Le label Oncobulle accorde une grande importance au savoir-être du praticien (bienveillance, empathie), à sa qualité d'écoute, de présence, de communication, au respect de ses limites de compétences, à sa capacité à réorienter.

Le réseau Oncobulle n'est PAS un réseau commercial qui offre ou garantit un développement économique. Le label exige une éthique commerciale et met en exergue la dimension sociale du praticien.

## Obtenir le label

1. Visiter le site [www.oncobulle.eu](http://www.oncobulle.eu) et comprendre ce qu'est Oncobulle.
2. Vérifiez que vous **remplissez les conditions** (cabinet privé, diplôme, expérience en oncologie).
3. Prenez connaissance du code de déontologie et de la procédure de labellisation.
4. Soumettez votre candidature en envoyant un email à [info@oncobulle.eu](mailto:info@oncobulle.eu)

### Diplôme

- Etre titulaire d'un diplôme de socio-esthétique, d'esthétique, d'infirmière conseils en soins esthétiques, de dermopigmentiste, d'onco-massothérapeute, de socio-coiffeur, de pédicure médicale en oncologie, de coach conseils en image, de shiatsu ou soins énergétiques, d'art-thérapie, d'onco-psychothérapeute ou d'onco-coach.

### Expérience

- Pouvoir justifier d'une expérience d'1 an minimum auprès de personnes touchées par le cancer avec un minimum de 18h/semaine (1/2 ETP) en milieu hospitalier ou dans une maison de mieux-être liée à un hôpital.
- Pouvoir justifier l'accompagnement de minimum 30 personnes touchées par le cancer.

### Déontologie

- Vous engager à respecter le code de déontologie Oncobulle

### Protocole d'accompagnement

- Vous engager à intégrer le protocole d'accompagnement oncobulle dans sa pratique.

## Procédure de labellisation

Le/la candidat(e) qui **remplit les conditions** d'éligibilité



- 1** Il/elle envoie sa demande de candidature motivée : lettre de motivation, copie du/des diplôme(s), témoignages de patient(e)s et/ou attestation d'un établissement médical précisant l'expérience du ou de la candidat(e) dans l'accompagnement des personnes touchées par un cancer



- 2** Il/elle est recontacté(e) pour un entretien portant sur sa motivation, son savoir-être et son engagement sur le code de déontologie



- 3** Le/la candidat(e) participe à une rencontre avec un expert-métier de sa/ses disciplines afin de valider ses compétences et son approche (qualité d'écoute, présence, communication, protocole d'accompagnement)



- 4** Le/la candidat(e) participe à une rencontre Oncobulle  
Et confirme sa motivation



- 5** Engagement sur le code de déontologie  
Formulaire d'adhésion  
Convention de collaboration  
Paiement de la cotisation



- 6** Création de la fiche de référencement  
Intégration à la mailinglist du réseau  
Remise du pack de **BIENVENUE** 😊



- 7** Le praticien labellisé s'engage à suivre les modules de formation continue proposée par l'association afin de maintenir/développer un niveau de qualité dans l'accompagnement

### Coûts :

La labellisation et l'adhésion au réseau est payante : une **cotisation annuelle de 50€** est demandée aux praticiens Oncobulle. Ces frais couvrent 20% des coûts liés à la procédure d'adhésion, au référencement sur le site internet, aux outils de promotion offerts (logos digitaux, badge, diplôme, 50 flyers), à l'organisation des rencontres (5/an). L'association prend en charge les 80% restant.